



- LEGENDE**
- - - - - LIMITE DE LA Z.P.P.A.U.P.
 - LIMITE DE LA COMMUNE
 - LIMITE DE LA ZONE D'EXPANSION DU BOURG DANS LA ZPPAUP
 - CHEMINEMENT PIETON
 - ZONE A PRESERVER AU TITRE DES GRANDS PAYSAGES REMARQUABLES
 - MH
 - MONUMENTS PROTEGES AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES
 - BATIMENTS OU ENSEMBLES REMARQUABLES
 - BATI ANCIEN OU INTERESSANT DU POINT DE VUE DE L'HISTOIRE OU DE L'ARCHITECTURE
 - BATI ANCIEN NOTES AU CADASTRE NAPOLÉONIEN (HORS MONUMENTS PROTEGES ET BATIMENTS REMARQUABLES REPRES PAR AILLEURS)
 - CONSTRUCTIONS RECENTES
 - ESPACES BOISES, GROUPEMENT D'ARBRES A CONSERVER, PROTEGER OU A CREER
 - JARDINS OU VERGER A CONSERVER
 - GRANDES PROPRIETES AVEC LEURS PARCS
 - ZONE A DOMINANTE TROGLODYTRIQUE
 - ELEMENTS DONT LA DEMOLITION OU L'AMÉLIORATION SONT SOUSHAITES
 - PETIT PATRIMOINE A RESTAURER ET A METTRE EN VALEUR
 - MURS A CONSERVER OU A RESTAURER
 - CLOTURES A AMÉLIORER
 - HAIES BOCCAGERES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES A PRESERVER OU A CREER
 - ARBRE ISOLE A PRESERVER
 - TROGLODYTES, MAISONS OU CAVES A PROTEGER
 - PORCHES ET PILES REMARQUABLES A PROTEGER ET A RESTAURER
 - VESTIGES ARCHEOLOGIQUES
 - CONES DE VUE A PRESERVER

**COMMUNES DE
LUE-EN-BAUGEOIS,
CHAUMONT D'ANJOU
ET CORNILLE-LES-CAVES**

MAINE ET LOIRE
mars 2008

Z.P.P.A.U.P.

**Plan d'ensemble de
la commune
Cornillé-les-Caves**

1/2000